

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 25 (1967)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En se plaçant du point de vue des pays du COMECON, il apparaît que l'exécution totale des engagements souscrits aurait demandé de très grands efforts de la part de ces pays. Un des reproches que les successeurs de M. Nikita Khrouchtchev lui ont adressés, c'est précisément qu'il a trop engagé son pays vis-à-vis de l'extérieur. Or, les leaders des pays du COMECON doivent se rendre compte qu'en se lançant dans un programme d'assistance, ils se sont mis dans un engrenage. En effet, ils ont été amenés à accorder ou renouveler des crédits, comme c'était le cas pour l'Algérie et pour l'Egypte. Ce dernier (280 millions de dollars) était nécessaire, puisque les premiers crédits accordés à ce pays, arrivaient à échéance sans que l'Egypte puisse les rembourser. Il faut donc continuer pour garder l'influence que les pays du COMECON ont acquise dans le tiers monde, d'autant plus que les Chinois se sont aussi mis à l'ouvrage et avancent des arguments très séduisants pour de nombreux pays du tiers monde. Dans leur lutte pour « gagner des âmes », les pays du COMECON devront renchérir. En même temps, les pays du tiers monde pourront désormais jouer, non pas sur deux mais sur trois tableaux.

Pour de nombreuses raisons cependant, la capacité de livraisons à crédit des pays du COMECON reste limitée.

Or, l'extension de la capacité d'assistance est conditionnée par la capacité et l'organisation du commerce extérieur, par le système économique, par les méthodes de gestion en vigueur à l'intérieur même des pays du COMECON. Il semble que, depuis quelque temps, des efforts sérieux aient été entrepris en vue de réorganiser certains aspects des économies des pays socialistes. Il est encore trop tôt pour pouvoir apprécier les résultats des réformes introduites ou envisagées dans ces pays, mais il est permis d'espérer que l'économique gagne du terrain sur le politique. Une telle évolution ne manquerait pas d'avoir une influence profonde sur l'attitude vis-à-vis des pays en voie de développement, en permettant de la dépolitisier davantage.

En effet, une décentralisation des courants commerciaux des pays du COMECON permettrait d'ouvrir plus largement les portes aux importations des produits du tiers monde. La multilatéralisation des échanges, la distribution des crédits commerciaux favoriseraient le développement d'une nouvelle division internationale du travail, profitable pour les deux parties.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
auquel est adjointe la
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
garantie par l'Etat

Lausanne et ses agences

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse